

FÉDÉRATION FRANÇAISE
D'ÉQUITATION

L'ÉQUITATION EN FRANCE ET EN EUROPE

N°3 • JANVIER 2016

Lettre d'information relative à l'actualité française et européenne pour la filière équestre.

EDITO DU PRÉSIDENT

Meilleurs vœux pour 2016



© FFE/PSV

Les valeurs sportives et le dépassement de soi seront au cœur des prochains Jeux Olympiques qui se tiendront du 5 au 21 août 2016 à Rio.

La France, forte de la détermination des cavaliers et de leurs chevaux, s'est qualifiée dans les 3 disciplines équestres olym-

piques (dressage, saut d'obstacles et concours complet).

Nos cavaliers, portés par les objectifs sportifs d'excellence de la FFE, seront au rendez-vous afin de maintenir l'équitation française au meilleur rang mondial.

L'été prochain, soyons tous supporters pour aider nos champions à être sur les plus hautes marches des podiums à Rio en 2016 !

Serge Lecomte

La Fédération Française d'Équitation (FFE) est la 3^{ème} Fédération olympique en France avec 9 000 groupements équestres adhérents et près de 700 000 licenciés, dont 80% de cavaliers. Le club équestre à la française est un modèle unique au monde. Les cavaliers peuvent pratiquer l'équitation, au sein des structures équestres, à un moindre coût grâce au partage de la cavalerie, des infrastructures et de l'enseignement. Cela a permis à l'équitation en France d'être accessible au plus grand nombre. Au titre de sa délégation de service public délivrée par le Ministère des Sports, la FFE a pour mission de développer des pratiques, des formations et les compétitions sportives. La FFE travaille en étroite collaboration avec ses partenaires européens à travers la Fédération équestre européenne (EEF - European Equestrian Federation) et ses homologues internationaux à travers la Fédération Equestre Internationale (FEI) et la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE).

CONFÉRENCE SUR LA POLITIQUE EUROPÉENNE DU CHEVAL

Témoignages des acteurs de la filière équestre au cœur du Parlement européen



© COPA-COGECA

A l'invitation du COPA-COGECA et sous le haut patronage d'Eric ANDRIEU, député au Parlement européen (Sud-Ouest), une conférence s'est tenue le 20 octobre sur la filière équestre et la politique fiscale applicable à ses activités. La contribution de la filière équestre en termes d'emplois et de développement rural a été particulièrement soulignée.

Différents intervenants européens ont présenté les difficultés et les spécificités de la filière dans leur Etat-membre. Pascal BIOULAC, Président du Groupe Cheval au COPA-COGECA a rappelé qu'une résolution adoptée à l'unanimité au sein de ce Groupe Cheval, appelait à l'instauration d'un taux réduit de TVA dans le secteur des chevaux. Il a insisté sur le fait que ce secteur s'inscrit parfaitement dans la stratégie 2020.

Un représentant de la Commission européenne a présenté les options envisagées dans le cadre de travaux menés par la Commission visant à un régime définitif de TVA, tout en soulignant que ces hypothèses étaient encore largement analysées par la Commission européenne. Il a notamment

insisté sur la durée de la procédure, compte tenu du fait que la décision doive, dans un premier temps, être adoptée à l'unanimité au Conseil. Par la suite, la réglementation européenne devra être mise en œuvre au niveau national.

Représentant le Président Serge LECOMTE, Frédéric BOUIX, délégué général de la Fédération Française d'Équitation (FFE) a présenté la spécificité de l'équitation en France et son modèle du « cheval partagé », plaçant l'enfant et l'animal au cœur de l'enseignement. Séduits par ce système, certains pays, tels que la Chine ou le Kazakhstan, s'en inspirent. Il a aussi rappelé les bénéfices qu'avait procurés l'application du taux réduit aux activités équestres, notamment la création de 1000 emplois par an.

A l'occasion d'échanges, les représentants de la filière venant des différents Etats-membres ont appelé de leurs vœux à une réforme de la fiscalité. Poursuivre ce dialogue et le maintien de ces échanges au sein des institutions sont dans ce contexte une nécessité pour les structures équestres.



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM

SALON DU CHEVAL

Rencontre avec Anne-Catherine LOISIER, Présidente de la section Cheval du Sénat

Le Salon du Cheval s'est tenu du vendredi 28 novembre au dimanche 6 décembre au Parc des Expositions de Villepinte. Comme chaque année, la Fédération Française d'Équitation a été présente à cet événement majeur organisé autour du cheval. A cette occasion, le Président Serge LECOMTE a reçu la Sénatrice Anne-Catherine LOISIER, Présidente de la Section Cheval du Groupe d'Etude Elevage au Sénat. Cette rencontre a permis de rappeler la spécificité du modèle de développement des poney-clubs et activités équestres avec un fort ancrage rural. Ces échanges ont également porté sur les difficultés rencontrées par la filière équestre, notamment la fiscalité et l'impact des rythmes scolaires ainsi que sur la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024.



François LUCAS, Président du CREIF, Frédéric BOUIX, délégué général de la FFE, Anne-Catherine LOISIER et Serge LECOMTE

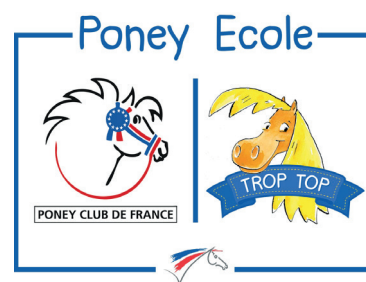
© FFE/PSV

4^{ÈME} ÉDITION DE PONEY ECOLE

Travail commun avec les acteurs locaux à l'occasion de cette nouvelle édition

La 4^{ème} édition de Poney Ecole débutera dès mars jusqu'au mois de juillet. Cette initiative propose, comme lors des 3 précédentes éditions, d'offrir à des classes de maternelle et de primaire la possibilité de connaître l'univers des poney-clubs dans un cadre socio-éducatif. Les centres équestres participants, sont labellisés Ecole Française d'Équitation ou Poney Club de France, label certifiant la qualité de l'accueil offert aux enfants. Ces « sorties scolaires équestres » ont concerné plus de 1 500 classes et près de 150 000 enfants depuis 2013. Cette demi-journée d'initiation donne l'occasion aux enfants et à leur entourage de découvrir l'équitation à poney comme un loisir sportif, accessible et particulièrement bénéfique pour la santé.

L'activité de poney-clubs et centres équestres a été lourdement impactée par la réforme des rythmes scolaires puisque près de 60% de ces structures estiment avoir une baisse de chiffre d'affaires d'au moins 10%. Cette initiative de sensibilisation permet ainsi de promouvoir ce sport de nature et ses valeurs éducatives ainsi que de tisser des liens entre les acteurs locaux qu'il s'agisse d'élus, d'enseignants et de dirigeants de clubs. Découvrez cette initiative sur www.poneyecole.ffe.com.



RENCONTRE EUROPÉENNE POUR LE TOURISME ÉQUESTRE

Rencontre avec les acteurs de la politique européenne à l'occasion de la réunion du Bureau de la Fédération Internationale de Tourisme Équestre (FITE)

A l'occasion de la création du Comité « Union européenne » lors de la réunion du Bureau de la FITE en décembre à Bruxelles, et conformément à ce qu'avait annoncé Frédéric BOUIX lors de son élection à la Présidence, la dimension européenne du tourisme équestre a été étudiée. A cette occasion, la FFE a rencontré Mark WENTEIN, Président de l'European Horse Network (EHN), réseau représentant les acteurs équins auprès des institutions européennes. Ces échanges ont porté sur les pistes de collaboration commune en matière de tourisme équestre.

Carlo CORAZZA, Chef d'unité Tourisme, Industries émergentes et créatives de la Commission européenne a rappelé le rôle crucial du tourisme pour la croissance économique, un des

principaux objectifs du programme de travail de l'Union européenne.

Yves LE LOSTECQUE, Chef d'unité Sport de la Commission européenne, a souligné l'importance grandissante du sport avec la création d'Erasmus + Sport, qui finance les projets sportifs transnationaux. Des synergies communes ont également été évoquées avec Stefano DOMINIONI, Directeur de l'Institut européen des itinéraires culturels (créé en partenariat avec le Grand Duché du Luxembourg et le Conseil de l'Europe), afin de promouvoir les itinéraires équestres, via le recensement des itinéraires équestres existants. Dans ce domaine, les expériences françaises sont souvent source d'inspiration pour d'autres pays pratiquant le tourisme équestre.



UNE AVANCÉE POUR LA RECONNAISSANCE DE L'ITINÉRAIRE ÉQUESTRE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

Route équestre européenne : la Route d'Artagnan soutenue par la Commission européenne



© Hervé Pagès

La Route d'Artagnan, premier itinéraire équestre européen qui retrace l'itinéraire du célèbre mousquetaire à travers l'Europe, vient d'être sélectionnée par la Commission européenne parmi une centaine de candidatures dans le cadre de l'appel à projets pour le programme COSME.

Ce projet européen, à l'initiative de l'Association Européenne de la Route d'Artagnan, largement soutenue par la FFE, relie le village de Lupiac (Gers, France) à Maastricht (Pays-Bas) en traversant près de 6 pays (la France, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne) et permet d'explorer le patrimoine culturel européen, à cheval, à vélo ou à pied.

Formé par la FFE, un Consortium de partenaires publics et privés, qu'ils soient locaux ou nationaux, provenant de 5 Etats membres mettra en œuvre la Route d'Artagnan. Ce projet a notamment reçu le soutien de ministères au sein de ces différents Etats-membres, parmi lesquels le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et du Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire.

Fort de ce soutien, la Route d'Artagnan devrait être ouverte au grand public pour l'été 2017.

ECHANGES DE BONNES PRATIQUES AVEC LES SPORTS DE NATURE

Poney Ecole, ambassadeur français des sports de pleine nature

Le 2 septembre 2015, Nature & Sports Euro'Meet a rassemblé pour sa troisième édition à Newcastle (Irlande du Nord) les acteurs des sports et loisirs de pleine nature à l'échelon européen. Ce réseau vise l'échange de bonnes pratiques mises en œuvre dans ce domaine.

Lors de cette réunion, l'opération Poney Ecole de la FFE a été présentée parmi les expériences innovantes incitant à la pratique des sports de nature. Cette action de sensibilisation a été fortement appréciée car elle met en évidence un lien entre le sport, l'éducation, et les différents acteurs locaux. Facilement transposable, Poney Ecole peut contribuer au rayonnement de l'« équitation à la Française » en Europe.

Invité d'honneur de l'édition 2015 des Euro'Meet, Roland FARKAS, Gestionnaire des politiques à la DG Culture et Education de la Commission européenne, a pu souligner l'engagement au niveau européen du réseau ENOS, European Network of Outdoor Sports, qui représente les intérêts des sports de nature auprès des institutions européennes.

ENOS a affirmé sa volonté de poursuivre son travail de laboratoire d'idées afin de proposer des solutions innovantes aux décideurs politiques et de répertorier les actions susceptibles d'inspirer d'autres territoires européens.

Les prochains Nature & Sports Euro'Meet 2017 se dérouleront à Seu d'Urgell en Espagne.

VENEZ À NOTRE RENCONTRE !

Vous pourrez découvrir la FFE à l'occasion des prochains grands rendez-vous :

Salon International de l'Agriculture

Du 27 février au 6 mars 2016 à Porte de Versailles.
Le stand de la FFE sera situé dans le Hall équin, Pavillon 6.

Salon des Maires et des Collectivités Locales

Du 31 mai au 2 juin 2016 à Porte de Versailles.

POUR TOUTE INFORMATION

Fédération Française d'Équitation
Parc équestre fédéral - 41600 Lamotte Beuvron

Affaires européennes

Catherine Bonnichon - de Rancourt / +33 (0)2 54 94 61 14 / lettre.institutionnelle@ffe.com

Service Communication

+33 (0)2 54 94 46 70 / communication@ffe.com

